



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

jeunes

Question écrite n° 91986

Texte de la question

M. Bernard Perrut appelle l'attention de Mme la ministre de la santé et des sports sur les difficultés d'assurer l'application de la vente de tabac ou d'alcool aux mineurs pour les moins de 16 ans, d'une part, ou les moins de 18 ans, d'autre part. Il paraît difficile d'imposer un contrôle efficace de la pièce d'identité présentée au distributeur, lorsqu'elle est exigée, et surtout de vérifier que la marchandise achetée sera bien consommée par l'acheteur lui-même et ne sera pas transmise à un tiers. Il lui demande quelles sont les possibilités pouvant permettre de garantir la protection des jeunes dans ce domaine.

Données clés

Auteur : [M. Bernard Perrut](#)

Circonscription : Rhône (9^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 91986

Rubrique : Santé

Ministère interrogé : Santé et sports

Ministère attributaire : Affaires sociales et santé

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 26 octobre 2010, page 11579

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)